

Le texte original de la convention fut authentiqué le 30 août 1946 par les signatures de M. Henry M. Jackson, Président de la Conférence, et de M. Edward J. Phelan, Directeur du Bureau international du Travail.

La convention n'était pas entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1947.

EN FOI DE QUOI j'ai authentiqué par ma signature, en application des dispositions de l'article 6 de la Convention portant revision des articles finals, 1946, ce trente et unième jour d'août 1948, deux exemplaires originaux du texte de la convention telle qu'elle a été modifiée.

Edward PHELAN  
Directeur général  
du Bureau international du Travail

DEFENCE

Communications facilities in Newfoundland

Agreement between CANADA and  
the UNITED STATES OF AMERICA

Effectuated by Exchange of Notes

Signed at Ottawa, May 1 and July 31, 1953

In force July 31, 1953

DEFENSE

Installations de communications à Terre-Neuve

Accord entre le Canada et  
les ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Intervenu par Échange de Notes

Signées à Ottawa les 1<sup>er</sup> mai et 31 juillet 1953

En vigueur le 31 juillet 1953

32 756 722

53 757 258

D 1685293

EMISSIÃO GUBERNAL C.N.T., O.A., O.S.P.  
Bureau International du Travail | Department of the Prime Minister and  
Contrôle de l'Émigration | Canadian Council of Ministers of the  
Ottawa, 1953

Prix: 25 cents

Prix: 25 cents  
91-400